

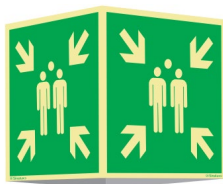
1. Désignation du produit

④ **Sinalux**[®] - Point de rassemblement 4 faces en aluminium, qui permet une visibilité à 360°.

2. Description du produit

Aluminium très dur de 2 mm d'épaisseur avec une surface antistatique facile à nettoyer.
Le produit est disponible dans les versions suivantes:

Photoluminescent:



Rétro réfléchissant:



Le produit est livré dans un kit contenant: le signal 4 faces, le poteau galva de 2,70 m et de diamètre 40 mm ainsi que d'un capuchon (douille de sol à enterrer sur demande).

3. Systèmes de pose



Le système de fixation se compose de brides (possibilité de fixation sur poteaux d'éclairage public sur demande).



4. Réaction au feu

Produit non inflammable.

5. Propriétés photoluminescentes

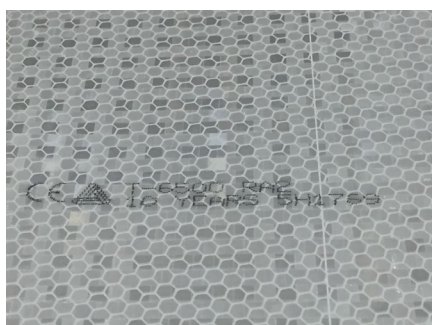
Les produits  **Sinalux®** sont conformes aux normes NF X08-050-1, NF X08-050-2, DIN 67510-1, UNE 23035-4 et ISO 16069. Dans des conditions de stimulation de lumière ambiante de seulement 1000 lux pendant 5 minutes, les produits  **Sinalux®** présentent les caractéristiques photoluminescentes suivantes :

Temps après la fin de la stimulation	Intensité lumineuse (mcd/m ²)
10 minutes	215
60 minutes	30
Valeur de luminosité 100 fois supérieure à la limite de la perception visuelle humaine	Autonomie (minutes)
0.3 mcd/m ²	3100

6. Propriétés Rétro réfléchissants

Le film rétro réfléchissant:

- Le film contient une marque indélébile à l'identification de la marque (AVERY DENNISON) et garantit les propriétés réfléchissantes (10 ans).
- Il est conforme à toutes les spécifications de la norme européenne EN 12899-1 pour la signalisation verticale, à savoir la conformité aux valeurs du coefficient de rétro réflexion minimal pour la classe 2 - RA2 (class 2 > classe 1).



– Marque indélébile à l'identification de la marque

En considérant un angle d'observation de α de 0,2° (12') et un angle d'entrée de +5°, les valeurs pour le coefficient de rétro-réflexion sont les suivantes :

Toile rétro-réfléchissante	Coefficient de Rétro-réflexion $\left(\frac{cd}{lux.m^2} \right)$
EN 12899-1	250
Sinalux	360

7. Dimensions, pictogrammes et couleurs

Conforme à notre catalogue et en accord avec la réglementation et normalisation nationale et internationale.

8. Impression

Par sérigraphie avec des couleurs mates, de haute qualité et résistantes aux rayons UV.

9. Nettoyage

Pas d'entretien particulier. Il suffit d'un chiffon sec ou humidifié avec un peu d'eau (sans détergents).

10. Garantie

Dans des conditions normales d'application et de nettoyage adaptée, la garantie est de 5 années.
Pour des applications à l'extérieur considérant les possibilités d'exposition à des températures, de l'humidité et d'autres environnements extrêmes, ce temps de garantie peut être réduit.

11. Santé et sécurité

Le produit ne contient pas de substances radioactives.
En termes de toxicité le produit est considéré comme sûr (Norme Européenne EN 71-3).

12. Qualité

La qualité de ces mêmes produits est garantie par un processus de qualité rigoureux avec des essais dans notre propre laboratoire en respectant les cahiers de charges des normes applicables.

13. Encadrement législatif et normatif

Tous nos signaux sont conformes à:

- La Directive Européenne 92/58/CEE et
- France : L'arrêté du 4 novembre 1993
- Belgium: L'arrêté Royal du 17 juin 1997
- Luxembourg: Règlement Grand Ducal du 28 mars 1995 (A-95/0328a/RGD)
- NF EN ISO 7010
- ISO 16069
- ISO 3864-1 & NF ISO 3864
- NF X 08-050-1
- Directives AEAI
- ISO 23601
- NF X08-070
- NF X 08-050-2
- DIN 67510
- NF ISO/TR 7239 Décembre 1990
- ISO 9186 & NF ISO 9186
- ISO 15370 (Navires)
- Résolution IMO A.752 (18)
- NFPA 101 – Life Safety Code